

## DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

Force est de constater que les choses ne s'améliorent pas à la DDFiP de Meurthe et Moselle en matière de conditions de vie au travail.

Quels que soient les différents outils mis en place (baromètre social, tableau de bord de veille sociale, document unique d'évaluation des risques professionnels...), on se heurtera toujours à la triste réalité budgétaire et au postulat inébranlable de la réduction de la dépense publique.

Ajoutez à cela la poursuite des suppressions d'emplois et des réorganisations de services et vous aurez indubitablement un quotidien détérioré avec des collègues dont la charge de travail et le stress ne cessent de croître.

La charge qui pèse sur les agents génère des relations de travail tendues et provoque de nombreux arrêts maladie.

**FO DGFIP 54** vous rappelle que le seul remède au stress et au mal-être au travail des agents consiste à demander des volumes d'emplois suffisants pour stopper la dégradation des conditions de travail.

**FO DGFIP 54** vous met aussi en garde contre un traitement médico-social du stress et de la souffrance au travail visant à vous dispenser d'en évaluer les causes profondes : suppressions d'emplois et réformes, réorganisations incessantes, course aux indicateurs...

Monsieur le Président, ce matin, vous allez nous présenter des rapports qui font ressortir l'état de stress au quotidien des agents et la charge de travail de plus en plus lourde qu'ils ont à supporter. Mais cet après-midi, vous nous parlerez de fermetures de poste, ou encore de transferts de missions.

Pour **FO DGFIP 54**, ce double langage est inacceptable, et nous vous rappelons que la dégradation continue des conditions de travail menace l'exercice des missions et fragilise le réseau.